



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - VILLE DE BRUXELLES

## #BRU2015 : Nouvel an à Bruxelles !

*Bruxelles, le 23 décembre 2014* – Cette année, la Ville de Bruxelles, en collaboration avec la Chancellerie du Premier Ministre, la Région de Bruxelles-Capitale et le Syndicat d'Initiatives Bruxelles Promotion, met les petits plats dans les grands pour accueillir la nouvelle année, depuis la place de Brouckère jusqu'à la Bourse. Un concours, des animations de rue, un DJ, un décompte géant et un feu d'artifice y sont prévus : une toute nouvelle formule qui doit faire de ce passage à l'an neuf un moment inoubliable.

### Voici le programme ainsi que les informations pratiques de la soirée :

#### **20:00**

- Début des animations sur les écrans

#### **21:30**

- Lancement des diverses animations de rue prévues sur le site

#### **23:00 – 23:55**

- **Deux animateurs** mettront l'ambiance (en français, néerlandais et anglais) tout au long de la soirée en compagnie d'un **DJ** dont les platines vibreront au rythme des meilleurs tubes de l'année écoulée ;
- Les spectateurs pourront suivre chaque détail du spectacle grâce aux écrans dispersés sur le boulevard Anspach, ainsi que l'écran géant de 60 m<sup>2</sup> installé sur la place de Brouckère et celui de 35 m<sup>2</sup> sur la place de la Bourse ;
- Les participants pourront partager leurs messages de vœux ou photos sur ces écrans, par l'intermédiaire des réseaux sociaux. Sur place, des caméras permettront d'enregistrer ses vœux en direct.

#### **23:55 – 00:00**

- Lancement du décompte avec les animateurs et le DJ ;
- Grand décompte collectif afin d'accueillir d'une manière haute en couleurs l'année 2015.

#### **00:00 – 00:15**

- Feu d'artifice et canons de confetti.

#### **00:15 – 01:00**

- DJ sets et annonce des gagnants du concours « Bons Vœux de Bruxelles »

## **Concours « Bons vœux de Bruxelles »**

Dès aujourd'hui, la Ville de Bruxelles lance un concours vidéo intitulé « Bons Vœux de Bruxelles », via la page Facebook de l'événement : **BRU2015 - New Year Fireworks** . Chacun peut y télécharger une vidéo présentant ses vœux dans un endroit emblématique ou insolite de la capitale. Les cinq réalisations les plus originales seront récompensées par un « pack culturel » comprenant des entrées aux musées et grands événements de la Ville de Bruxelles.

### **Informations pratiques :**

#### **Mobilité :**

Du 31 décembre à 20h au 1<sup>er</sup> janvier à 9h, la circulation sera interrompue sur la place de Brouckère, ainsi que sur les croisements entre le boulevard Anspach et la rue Fossé-aux-Loups, la rue des Augustins, la rue de l'Évêque, la rue Grétry, la rue Orts, la rue du Marché aux Poulets et la rue Jules Van Praet.

La zone de Police de Bruxelles CAPITALE Ixelles communiquera dans les prochains jours les mesures de circulation liées à l'événement. Celles-ci seront également transmises via les différents canaux de communication de la Ville et de la Zone :

- [www.bruxelles.be](http://www.bruxelles.be)
- [www.facebook.com/122467667881](https://www.facebook.com/122467667881) (Ville de Bruxelles)
- <https://twitter.com/villebruxelles>
- <https://plus.google.com/u/0/b/107767323956494989415/>(Ville de Bruxelles)
- [www.polbru.be](http://www.polbru.be)
- [https://twitter.com/zpz\\_polbru](https://twitter.com/zpz_polbru)

#### **STIB/De Lijn :**

Toutes les informations sont consultables sur le site Internet de la STIB : [www.stib-mivb.be](http://www.stib-mivb.be)

#### **Parkings :**

- La sortie du Parking Alhambra est possible jusqu'à 23h ;
- La sortie du Parking 58 est possible via les rues de la Vierge Noire et de Laeken ;
- Le Parking Monnaie reste accessible ;
- L'accès au Parking de Brouckère est fermé de 20h, le 31.12, à 9h, le 1<sup>er</sup> janvier. Les sorties peuvent se faire via les rues de la Vierge Noire et de Laeken ;
- Les parkings de dissuasion gratuits, Delta et Stalle, sont accessibles aux visiteurs.

#### **Propreté :**

Le dispositif mis en place prévoit un renforcement important du nombre de poubelles sur le site. Les équipes de nettoyage se déploieront sur le site après le départ du public. Les participants sont invités à prendre part à la fête dans le respect de la convivialité et du confort des autres usagers de la Ville.

#### **Usage privé des pièces d'artifice –*rappel du règlement de police* :**

Afin de garantir la sécurité de chaque participant, il est primordial de rappeler à chacun que l'usage privé de pièces d'artifice n'est pas autorisé (article 44 du règlement général de police). Lors de l'événement, les effets pyrotechniques seront assurés par des professionnels et toute utilisation, par un particulier, de feux d'artifice ou de pétards y est prohibée afin de garantir le bon déroulement des festivités. Toute personne trouvée en possession de pièces d'artifice se les verra saisir d'office.